

Pour un **environnement**
favorable à la **santé**
en **Occitanie**



Le Plan régional santé environnement Occitanie



Point d'étape PRSE – septembre 2018

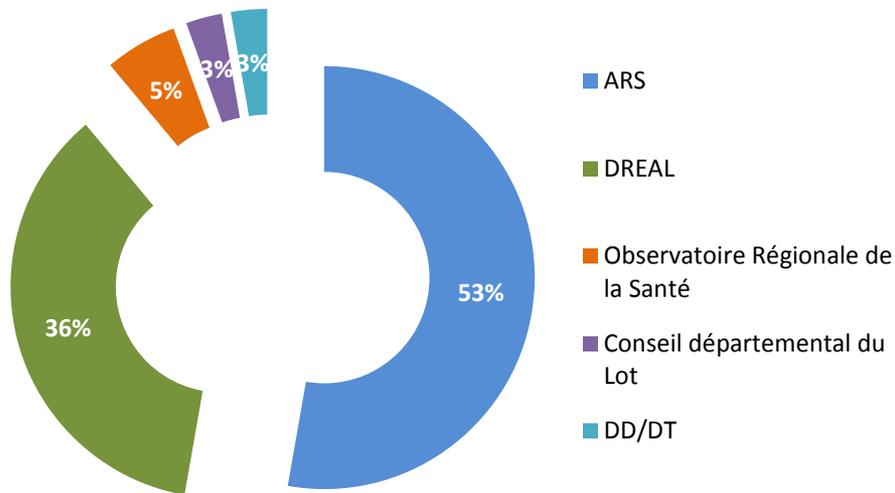
Le PRSE Occitanie a été signé par M. Le préfet de région et M. la Directrice générale de l'ARS le 13 décembre 2017.

Le GRSE de ce jour nous permet de vous présenter un premier bilan des travaux lancés durant cette première année de fonctionnement.

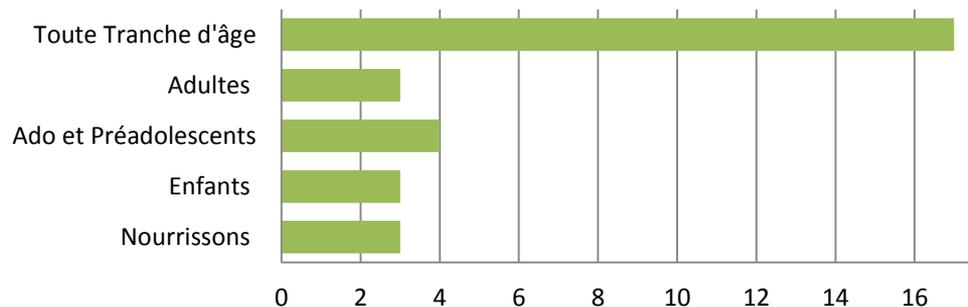


Synthèse des mesures

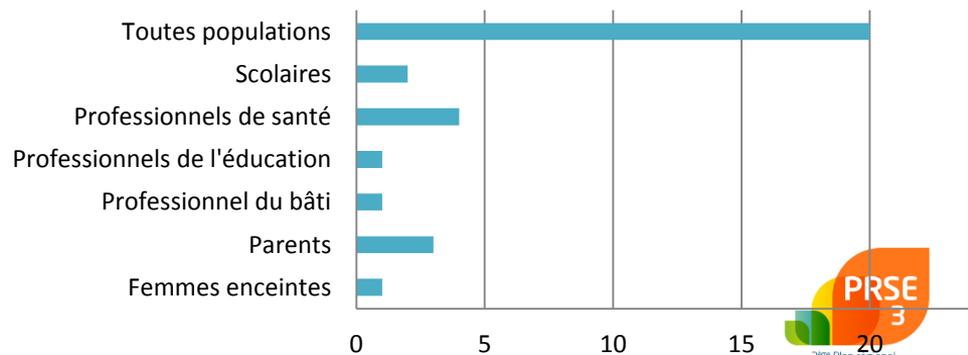
Répartition du nombre de mesures par porteur



Répartition du nombre de mesures par âge de population cible

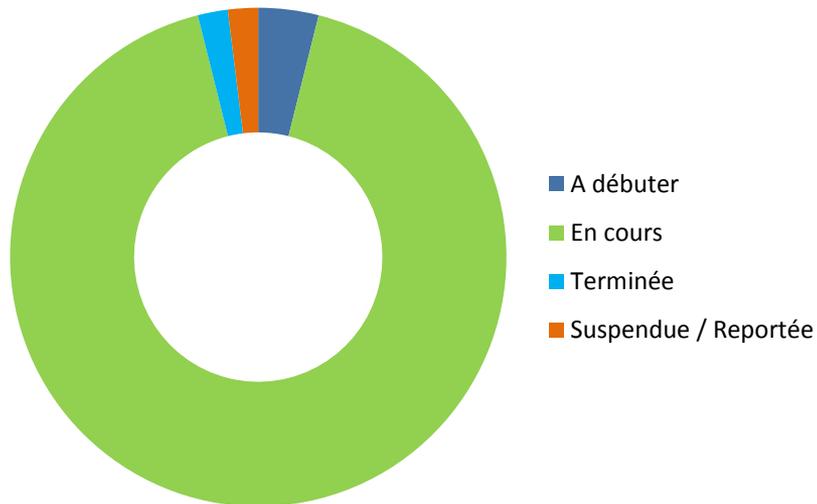


Répartition des mesures par type de population

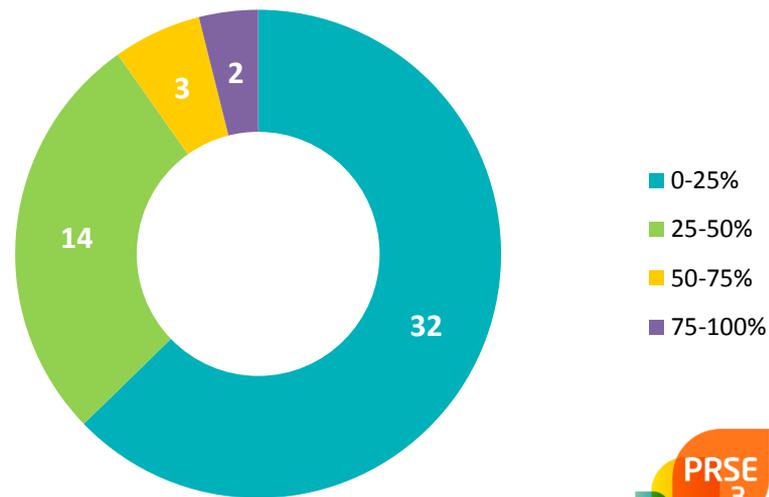


Avancement des mesures

Répartition de l'avancement des mesures



Taux d'avancement à l'issue de cette première année d'exercice



L'appel a projets 2018

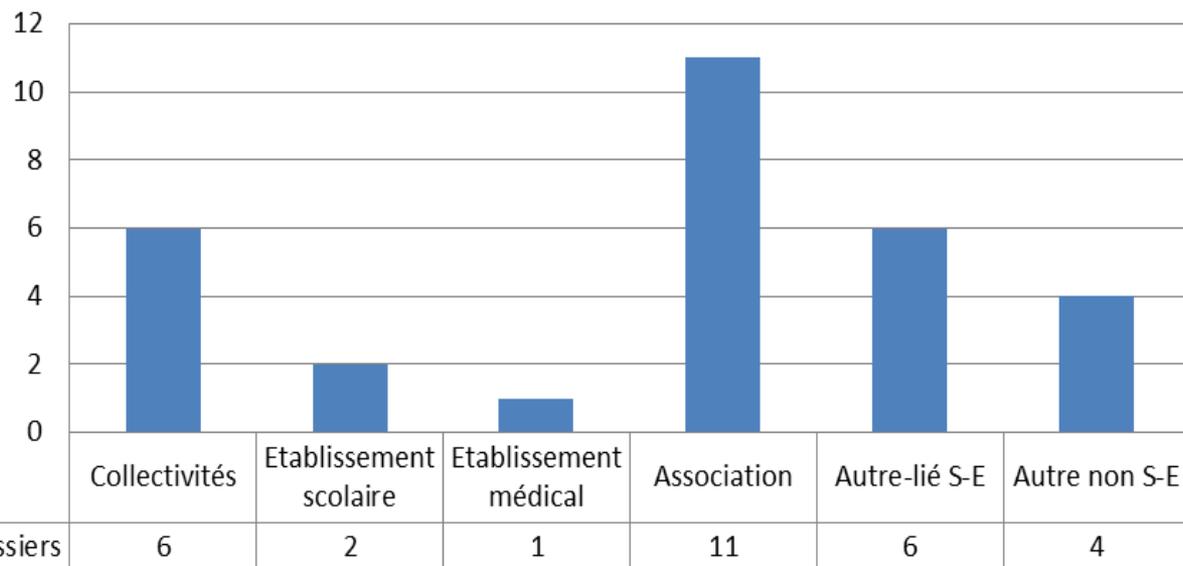
- **Les thèmes :**
 - **communication, information, éducation, sensibilisation ou formation dans le domaine de la santé environnementale**
 - **incitation des jeunes à de bons comportements en santé environnementale**
 - **communication engageante notamment sur la thématique du moustique tigre (vecteur d'arboviroses).**

Les résultats :

- 98 dossiers proposés
- 30 dossiers retenus
- 376 277.40 € financés par l'ARS

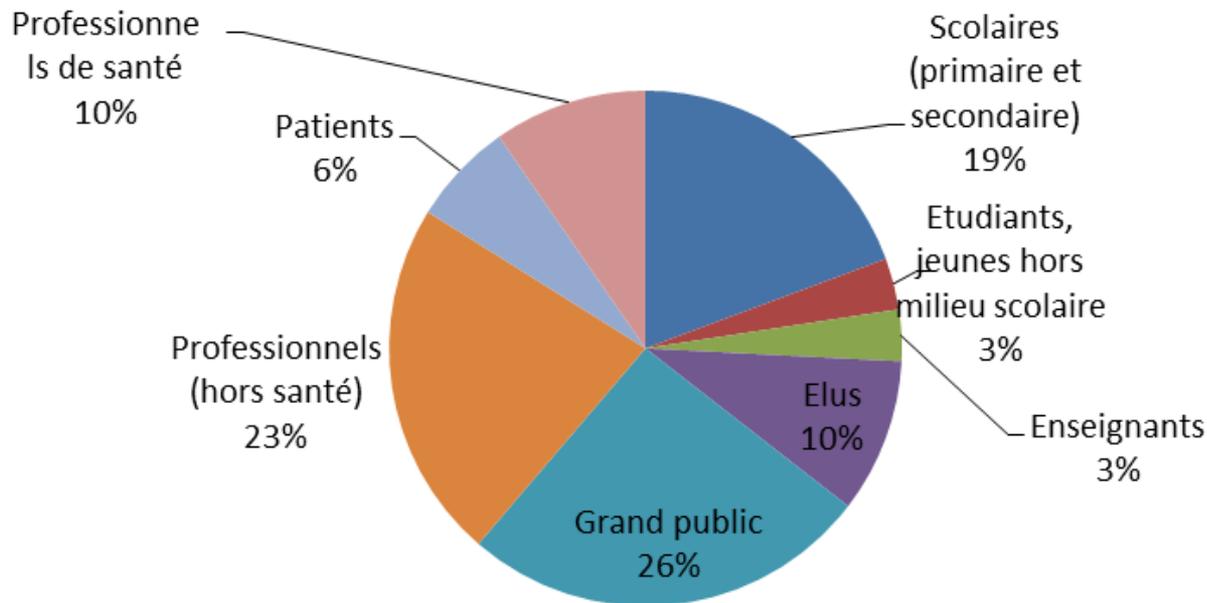
Dossiers retenus de l'Appel à projet 2018

Nombre de dossiers par type de structures

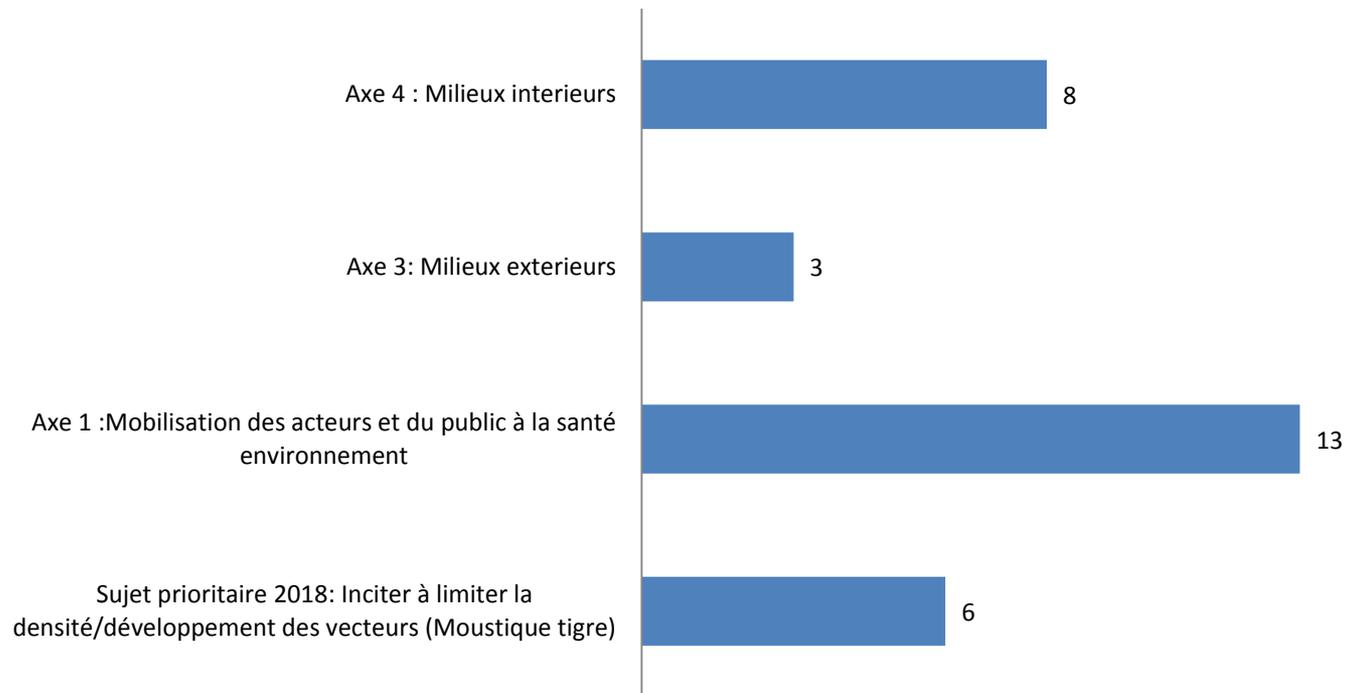


Dossiers retenus de l'Appel à projet 2018

Projets à destination de différents publics



Dossiers retenus par thèmes principaux de l'AAP 2018



Tâches en cours à échéance fin 2018 – 8 mesures

| Mesure | Tâche |
|--|--|
| 1.1.1 Créer et animer la plateforme des acteurs relais sur la santé environnementale Occitanie | Validation de la charte régionale pour une pédagogie en santé environnement en Occitanie |
| 2.1.3 Promouvoir un mode de co-construction de projet urbain intégrant la santé environnementale | 1ere version d'un inventaire des expériences disponible en ligne |
| 3.5.1 Impulser une méthodologie régionale de gestion des pollutions liées aux anciens sites miniers | Rédaction de la méthodologie régionale |
| 3.5.2 Mettre en place une veille sanitaire permanente sur les anciens sites miniers | Définition du dispositif de veille |
| 4.1.1 Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) et au risque radon | Enquête sur les formations QAI existantes |
| 4.1.1 Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) et au risque radon | lancement d'un groupe projet régional formation/information avec les organismes de formation |
| 4.2.2 Accompagner la gestion du risque radon dans l'habitat dans les zones à potentiel radon | Diffusion d'un bilan régional de la campagne de sensibilisation au radon |
| 4.2.2 Accompagner la gestion du risque radon dans l'habitat dans les zones à potentiel radon | Préparer les conventions opérateurs 2018 pour les 11 dpts |

Tâches à mettre en œuvre pour 2019 – 13 mesures

| Mesures | Tâches - 2019 |
|---|---|
| 1.1.1 Créer et animer la plateforme des acteurs relais sur la santé environnementale Occitanie | Validation de la charte régionale pour une pédagogie en santé environnement en Occitanie |
| 1.2.1 Sensibiliser les collectivités territoriales sur leur rôle en santé environnementale | Réalisation de l'enquête collectivité |
| 2.1.1 Sensibiliser les collectivités territoriales à la prise en compte d'une approche santé environnementale de la planification en urbanisme | Construction d'un argumentaire / kit de communication finalisé |
| 2.1.2 Sensibiliser les maîtres d'œuvre et leur donner les outils pour intégrer la santé environnementale dans les documents de planification en urbanisme | Elaborer une guide technique "santé environnementale pour la planification en urbanisme" |
| 2.1.3 Promouvoir un mode de co-construction de projet urbain intégrant la santé environnementale | 1ere version d'un inventaire des expériences disponible en ligne |
| 3.5.1 Impulser une méthodologie régionale de gestion des pollutions liées aux anciens sites miniers | Rédaction de la méthodologie régionale |
| 3.5.2 Mettre en place une veille sanitaire permanente sur les anciens sites miniers | Définition du dispositif de veille |
| 4.1.1 Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) et au risque radon | Enquête sur les formations QAI existantes |
| 4.1.1 Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) et au risque radon | lancement d'un groupe projet régional formation/information avec les organismes de formation |
| 4.1.1 Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) et au risque radon | définition d'un plan de sensibilisation des professionnels du bâtiment DREAL/DDT/ARS |
| 4.1.1 Sensibiliser et former les professionnels du bâtiment à la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) et au risque radon | définition d'un plan de formation des professionnels du bâtiment avec les organismes de formation |
| 4.2.2 Accompagner la gestion du risque radon dans l'habitat dans les zones à potentiel radon | Diffusion d'un bilan régional de la campagne de sensibilisation au radon |
| 4.2.2 Accompagner la gestion du risque radon dans l'habitat dans les zones à potentiel radon | Préparer les conventions opérateurs 2018 pour les 11 dpts |

Pour un environnement
favorable à la santé
en Occitanie



Synthèse des mesures

Répartition du nombre de mesures par organisme cible

